

SNPF Flash info

Bulletin d'information des pédiatres du mercredi 4 décembre 2019

Comment se dépatouiller avec cette « p... de b... de m... » de nouvelle nomenclature des examens obligatoires ?*

Suite à l'annonce de la nouvelle nomenclature (*SNPF Flash info* du 25 septembre dernier) relative à la réorganisation des 20 examens obligatoires de l'enfant (*SNPF Flash info* du 18 mars dernier), le site snpf.fr, fut, et reste toujours, l'objet d'une avalanche de messages de pédiatres de toute la France, exprimant l'incompréhension, le désarroi, et pour les plus clairvoyants en matière de comptabilité, la colère.

Nous vous avons adressés une mise au point (*SNPF Flash info* du 7 octobre dernier) vous invitant à patienter car des pourparlers entre la CNAM et les centrales syndicales ([CSMF](#), [SML](#), [FME](#), et MG France) étaient en cours.

Pour l'instant, tout n'est pas réglé, mais certains points sont tout de même un petit peu plus clairs.

- ★ L'obligation du respect du tarif opposable est levée ce qui permet à nouveau la possibilité de dépassement.
- ★ Pour l'instant, la possibilité de coter les consultations de l'enfant en « maternité » jusqu'à la fin de la 6e année (c'est à dire jusqu'à la veille du 6e anniversaire) n'est pas supprimée.
- ★ Tant que les négociations ne sont pas finies, on garde les cotations anciennes. C'est vrai pour tous, mais en particulier pour les secteurs 2.
- ★ La CSM existe toujours, il faut l'utiliser chaque fois que cela est possible. Elle n'apparaît pas dans le calendrier des consultations obligatoires car c'est une consultation complexe, qui vient donc en sus de ces 20 consultations. Elle se cote en « maladie » (et c'est ainsi depuis sa création).
- ★ Le tiers-payant apparaissant clairement dans le texte de loi, il est possible qu'à terme, tout le monde y soit contraint. Pour l'instant, à chacun de voir s'il l'applique dès maintenant ou s'il attend la fin des négociations pour se positionner.

Restez donc vigilants, faites nous part instantanément des difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application de ces mesures.

D^r Brigitte VIREY
Présidente

D^r Anne PIOLLET
Secrétaire général

D^r J.-François PUJOL
Secrétaire g^{al} adjoint

* *punaise de bazar de mouise*

Si vous ne souhaitez pas recevoir par courriel les lettres d'info. de la part du SNPF, merci de nous le faire savoir.